



COMMÉMORATION DE LA 7^e JOURNÉE AFRICAINE DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION, RÉUNION VIRTUELLE, 1^{ER} MARS 2022

Nous, les États membres de l'Union africaine (UA), la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD (AUDA-NEPAD), les Commissions économiques régionales (CER), ainsi que nos partenaires, le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que d'autres membres distingués du groupe et invités, se réunissant virtuellement le 1^{er} mars 2022 pour discuter de notre engagement à faire progresser le programme d'alimentation scolaire à base de produits locaux en Afrique.

RAPPELANT les déclarations et décisions de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, en particulier la Décision 589 (XXVI) de la Conférence et la Déclaration de Malabo sur l'accélération de la croissance et de la transformation sur l'alimentation scolaire à base de produits locaux pour améliorer le capital humain en supprimant les obstacles à l'accès à l'éducation, en augmentant les taux de rétention scolaire, en améliorant la santé et la nutrition des enfants ainsi qu'en renforçant les économies locales et rurales ;

RECONNAISSANT que l'alimentation scolaire à base de produits locaux est une intervention clé dans la mise en œuvre de la Stratégie continentale d'éducation de l'Union africaine (CESA 16-25), du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et de la Stratégie régionale africaine de nutrition (2016-2025), contribuant ainsi à la réalisation de l'Agenda 2063 - « L'Afrique que nous voulons » ;

INSPIRÉS par le thème 2022 de l'Union africaine - Année du renforcement de la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire en Afrique : Renforcement des systèmes agroalimentaires, des systèmes de santé et de protection sociale pour

l'accélération du développement du capital humain, social et économique, la Journée africaine de l'alimentation scolaire 2022 est commémorée sous le thème « Nutrition et développement du capital humain en Afrique grâce à un investissement accru dans l'alimentation scolaire à base de produits locaux » ;

RAPPELANT les progrès significatifs que les États membres ont réalisés dans l'intensification des politiques et des programmes d'alimentation scolaire, mettant en évidence les engagements politiques et financiers croissants envers les programmes d'alimentation scolaire à travers le continent ;

SOULIGNANT qu'en dépit de ces gains, les programmes d'alimentation scolaire ont récemment connu un revers au milieu de la tempête parfaite des quatre « C » - pandémie de COVID-19, conflit, changement climatique et augmentation du coût de la nourriture - les enfants d'âge scolaire les plus pauvres et les plus vulnérables en supportant le poids ;

SOULIGNANT EN OUTRE que cette confluence de facteurs a compromis les acquis antérieurs à la pandémie, bloqué le développement et ralenti les progrès des États membres de l'UA dans la réalisation de programmes d'alimentation scolaire multisectoriels plus intégrés qui exploitent les bénéfices conjoints dans plusieurs secteurs de l'éducation, de l'agriculture, de la protection sociale, de la nutrition et de la santé ;

PROFONDÉMENT PERTURBÉS par le fait que près de **60 millions** d'enfants sur le continent n'aient pas eu accès aux programmes de repas scolaires avant la pandémie ;

RECONNAISSANT que pour éviter une catastrophe éducative continentale et générationnelle, il faudra repenser les systèmes éducatifs sur le continent, et **RECONNAISSANT EN OUTRE** que tout futur système éducatif transformé devra veiller à ce que les investissements dans l'apprentissage aillent de pair avec des investissements dans l'apprenant par des interventions clés comme les programmes d'alimentation scolaire ;

SE FÉLICITANT du lancement récent de la Coalition pour les repas scolaires lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en 2021, et **RECONNAISSANT** que les États membres de l'UA, la Commission de l'UA et l'AUDA-NEPAD constituent plus de la moitié des signataires mondiaux de la coalition et ont exercé un rôle de leadership pour aider à sa création et à son opérationnalisation, et **SE FÉLICITANT** des États membres de l'UA signataires de la Coalition pour les repas scolaires qui ont exprimé leurs engagements spécifiques à chaque pays afin de concrétiser le but et les objectifs communs de la coalition en actions concrètes qui font avancer les progrès au niveau des pays ;

CONSCIENTS que la commémoration continentale de la Journée africaine de l'alimentation scolaire 2022 est l'occasion de s'appuyer sur l'élan politique continental et mondial autour des repas scolaires pour mobiliser les engagements politiques et financiers nécessaires afin de restaurer, d'intensifier et d'améliorer la qualité des programmes d'alimentation scolaire sur le continent depuis son état pré-pandémique ;

AYANT EXAMINÉ l'état de l'alimentation scolaire en Afrique, **AYANT ÉCOUTÉ** les États membres de l'UA, la Commission de l'UA, l'AUDA-NEPAD et les partenaires de développement lors des discussions techniques et commémoratives du 28 février et du 1er mars, **ÉTANT AU FAIT** des thèmes de la Journée africaine de l'alimentation scolaire et de l'UA 2022 et **TENANT COMPTE** de toutes les décisions précédentes de l'Assemblée et des communiqués de la Journée africaine de l'alimentation scolaire sur l'alimentation scolaire à base de produits locaux,

1. **APPELONS** les États membres de l'UA à continuer d'augmenter le financement national des programmes d'alimentation scolaire sous réserve de la capacité de chaque pays à rétablir les acquis d'avant la pandémie et à atteindre les 60 millions d'enfants qui n'avaient pas accès aux repas scolaires avant la pandémie, et **APPELONS ÉGALEMENT** les partenaires de développement à fournir le soutien financier et technique nécessaire pour augmenter les efforts des pays en vue de soutenir la restauration du continent et l'intensification future des programmes d'alimentation scolaire ;
2. **DEMANDONS** à la Commission de l'UA, à l'AUDA-NEPAD, au Groupe de l'alimentation scolaire à base de produits locaux et à la Coalition pour les repas scolaires récemment créée de travailler avec les États membres de l'UA pour promouvoir le partage des connaissances au niveau mondial et intra-africain afin de tirer des enseignements des bonnes pratiques en matière de formulation et de mise en œuvre des politiques d'alimentation scolaire à base de produits locaux ;
3. **APPROUVONS** les directives de mise en œuvre de l'alimentation scolaire à base de produits locaux de l'AUDA-NEPAD et le guide des enseignants IIRCA de l'UNESCO sur l'alimentation scolaire, et **EXHORTONS** les États membres à mettre en œuvre les directives, en adaptant leur application aux contextes nationaux, pour réaliser les avantages transformationnels et multisectoriels de l'alimentation scolaire à base de produits locaux ;
4. **SOUTENONS** le but de la Coalition pour les repas scolaires de faire en sorte que « chaque enfant ait la possibilité de recevoir un repas sain et nutritif à l'école d'ici 2030 » et ses trois objectifs, à savoir : (i) restaurer ce que nous avons ; (ii) atteindre ceux que nous avons manqués ; et (iii) améliorer notre approche, et **INVITONS** les États membres de l'UA non signataires de la Coalition pour les repas scolaires à envisager sérieusement de rejoindre la Coalition en tant que moyen de soutenir les progrès et l'intensification des pays ;
5. **ENCOURAGEONS VIVEMENT** les États membres à s'orienter vers l'élaboration de plans et feuilles de route nationaux en vue d'établir des programmes durables et autonomes, et **SUGGÉRONS** que ces processus impliquent une participation multipartite et multisectorielle qui garantira

l'élaboration d'engagements solides bénéficiant du soutien et de la contribution des principales parties prenantes, y compris les partenaires de développement, les agences d'exécution et les acteurs de la société civile tels que les réseaux de petits exploitants agricoles ;

6. **ENCOURAGEONS** les États membres à fournir les informations nécessaires à la CUA, aux CER et aux membres du cluster d'alimentation scolaire à base de produits locaux lors de la réalisation du rapport biennal 2021-2022 sur l'alimentation scolaire locale en Afrique. Cela devrait être effectué conformément à la recommandation de la décision 589 (XXVI) de l'Assemblée de faire régulièrement rapport sur la mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire à base de produits locaux par l'intermédiaire du Conseil exécutif et avec l'appropriation de la CUA, ainsi que le soutien de l'AUDA-NEPAD et des partenaires clés tels que le Programme alimentaire mondial (PAM), la FAO, l'UNICEF, l'UNESCO, le PAM-CERFAM, l'AFECN et les membres du cluster.
7. **NOUS FÉLICITONS** de l'annonce du Secrétaire général des Nations unies sur la convocation d'un sommet Transformer l'éducation en septembre 2022, et **INVITONS** les États membres de l'UA, la Commission de l'UA, l'AUDA-NEPAD et les partenaires de développement à se mobiliser collectivement avant le sommet afin de s'assurer que l'alimentation scolaire à base de produits locaux figure à l'ordre du jour du sommet en vue de veiller à ce qu'elle fasse partie intégrante d'un système éducatif transformé, résilient et réactif qui accorde la priorité aux investissements dans l'apprentissage et l'apprenant ;
8. **APPELONS** les États membres et les Partenaires de l'UA à élaborer et à adopter une stratégie d'alimentation scolaire sensible au genre pour l'UA pour le maintien des filles et des enfants vulnérables à l'école, à proposer des mesures éducatives qui renforcent la résilience nutritionnelle des africains et à veiller à ce que cette stratégie s'accompagne de chaînes agroalimentaires présentant des incitations pour les filles et les jeunes femmes dans les établissements d'enseignement.
9. **ADOPTONS** le présent communiqué, **DEMANDONS EN OUTRE** à la Commission de l'UA, à l'AUDA-NEPAD et aux partenaires de développement, en particulier ceux du Groupe de l'alimentation scolaire à base de produits locaux, de travailler avec les États membres à la mise en œuvre de politiques liées à l'alimentation scolaire, et **NOUS ENGAGEONS** à examiner la progression de leur mise en œuvre, y compris ce communiqué, lors de la commémoration continentale de la Journée africaine de l'alimentation scolaire 2023, afin d'accélérer la mise en œuvre des engagements visant à remettre les programmes d'alimentation scolaire sur la bonne voie et à les intensifier pour atténuer les impacts des principaux facteurs de la faim et de la malnutrition sur

les enfants d'âge scolaire, ainsi que pour promouvoir le développement du capital humain et l'expansion des opportunités économiques rurales et locales.

Fait virtuellement le 1^{er} mars 2022.